



Le Conseil de l'eau du  
Nord de la Gaspésie

# RAPPORT ANNUEL 2020-2021

## Table des matières

<b>Mot de la présidence</b> .....	iii
<b>Présentation de l'organisme</b> .....	iv
<b>Liste des acronymes</b> .....	v
<b>Remerciements</b> .....	v
<b>1. PROMOTION DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU</b> .....	1
1.1 – Concertation et accompagnement.....	1
1.2 – Sensibilisation .....	3
1.3 – Diffusion.....	6
<b>2. MISE À JOUR DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU</b> .....	7
2.1 – Acquisition de connaissances .....	7
2.2 – Compilation d'informations et de données.....	9
2.3 – Mise à jour des priorités et des éléments concernant les objectifs de conservation du Plan directeur de l'eau du nord de la Gaspésie.....	10
<b>3. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU</b> .....	12
3.1 – Suivi de l'accompagnement.....	12
3.2 – Suivi de la mise en œuvre du PDE auprès du MELCC .....	13
<b>4. GESTION CORPORATIVE</b> .....	14
4.1 – Gouvernance .....	14
4.2 – Gestion interne et administrative .....	15
4.3 – Communication .....	17
4.4 – Soutien et formation .....	18
<b>5. ÉQUIPE, CONSEIL D'ADMINISTRATION ET TABLE DE CONCERTATION</b> .....	20
5.1 – Équipe du CENG .....	20
5.2 – Membres du conseil d'administration (au 31 mars 2021).....	20
5.3 – Membres de la Table de concertation (au 31 mars 2021).....	21
<b>ANNEXE – TABLEAUX DE SUIVI DES ACTIONS DE COMMUNICATION</b> .....	23

## Mot de la présidence

L'ANNÉE 2020-2021 a été une année bien spéciale, tant pour l'équipe du Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie (CENG) que pour l'ensemble de la planète. Les mesures sanitaires visant à contrer la pandémie de la COVID-19, imposées à l'échelle de la province et ailleurs dans le monde, ont forcé l'équipe à poursuivre ses mandats majoritairement en télétravail, ne permettant aux employé.es, au conseil d'administration et aux acteurs de l'eau de se rencontrer uniquement par des moyens virtuels. Malgré cela, le CENG s'est ajusté et est demeuré pleinement actif. Bravo!

Parmi les réalisations de l'année 2020-2021, il importe de souligner l'élaboration d'objectifs de conservation des milieux humides et hydriques (OCMHH) pour la zone de gestion intégrée de l'eau du nord de la Gaspésie. Cet exercice – fait avec le soutien de la Table de concertation, mais également avec la participation non négligeable du monde municipal – a permis d'identifier cinq cibles de conservation : les cours d'eau, les lacs, les rives, les plaines inondables et les milieux humides. Au total, ce sont 32 nouveaux objectifs de conservation, ainsi qu'une quarantaine d'actions, qui ont été jumelés à ces cibles et qui seront intégrés au Plan directeur de l'eau (PDE) du nord de la Gaspésie. Ce faisant, le CENG a su compléter avec brio ce mandat d'envergure exigé par le ministère de l'Environnement durable et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).

Par ailleurs, le CENG a su maintenir la plupart de ces activités usuelles, tant scolaires que d'acquisition de connaissances, malgré le contexte pandémique. Ainsi, les sorties dans le cadre du programme J'adopte un cours d'eau, l'incubation d'œufs de saumon dans le cadre du projet Histoire de saumons et divers ateliers scolaires ont été poursuivis. De plus, le CENG a accompagné la Municipalité de La Martre dans la caractérisation d'un milieu humide potentiel susceptible d'être affecté lors du déploiement des nouvelles canalisations d'eau potable de la municipalité.

À ce stade, il importe de dire que le présent rapport est un reflet partiel de ce que le CENG a pu accomplir dans la dernière année, considérant les contraintes occasionnées par la pandémie. Le MELCC a d'ailleurs permis au CENG de compléter certaines de ses actions d'ici le 30 septembre 2021. Par conséquent, quelques actions du présent rapport annuel ne seront complétées qu'au début de l'année 2021-2022; pour éviter toute confusion, elles seront reportées au plan d'action de cette nouvelle année.

Enfin, les actions de la prochaine année s'arrimeront avec une nouvelle convention d'aide financière portant sur la période 2021-2024. À cette bonne nouvelle, s'associera l'amorce de mandats importants, tel que le bilan de la mise en œuvre du PDE, ainsi que l'établissement d'une stratégie de mobilisation. Ainsi, l'équipe du CENG ne manquera pas de nouveaux défis au cours de la prochaine année et des suivantes!

Félicitations à toute l'équipe et poursuivez votre bon travail!



**Paul-André Lajoie, président**

## Présentation de l'organisme

### SA MISSION

Assurer la concertation, la planification ainsi que la conciliation des usages de l'eau en fonction des principes de la gouvernance participative et de la mise en œuvre d'une gestion intégrée et concertée à l'échelle des bassins versants de la zone du nord de la Gaspésie.

### SON MANDAT

Élaborer et mettre à jour un Plan directeur de l'eau, le promouvoir et suivre sa mise en œuvre en s'assurant d'informer et de consulter les acteurs et les citoyens de la zone du nord de la Gaspésie.

### SES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

1. Participer à la mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant comme voulu dans la Politique nationale de l'eau du Québec;
2. Promouvoir la protection et la mise en valeur des ressources en eau;
3. Contribuer à développer une approche de concertation en favorisant la gouvernance participative de tous les usagers et intervenants associés à l'eau;
4. Favoriser la création de tables de concertation afin d'organiser la gestion intégrée de l'eau à l'échelle locale, et ce, dans une perspective de développement durable;
5. Promouvoir et favoriser l'acquisition et la diffusion de connaissances des bassins versants de la zone du nord de la Gaspésie afin de mieux informer, sensibiliser et mobiliser les utilisateurs, les intervenants et la population.

Le Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie exerce principalement ses activités sur le territoire des bassins versants du nord de la péninsule gaspésienne, soit des limites du bassin versant de la rivière des Grands Capucins à l'ouest jusqu'aux limites du bassin versant du ruisseau du Prêtre à l'est. Ce territoire comprend principalement les MRC de La Haute-Gaspésie et de La Côte-de-Gaspé.

### SIÈGE SOCIAL

15, 1<sup>re</sup> avenue Ouest  
Saint-Maxime-du-Mont-Louis (Québec) G0E 1T0  
418-797-2602  
[info@conseileaunordgaspesie.ca](mailto:info@conseileaunordgaspesie.ca)

## Liste des acronymes

AGA	Assemblée générale annuelle
CENG	Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie
FQSA	Fédération québécoise du saumon atlantique
GIRT	Gestion intégrée des ressources et du territoire
MELCC	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
MFFP	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
MRC	Municipalité régionale de comté
OBV	Organisme de bassins versants
PDE	Plan directeur de l'eau
ROBVQ	Regroupement des organismes de bassins versants du Québec
UPA	Union des producteurs agricoles
UQAR	Université du Québec à Rimouski
ZGIE	Zone de gestion intégrée de l'eau
ZIP	Zone d'intervention prioritaire

## Remerciements

Le Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie remercie ses partenaires  
financiers pour l'année 2020-2021

- Emploi et développement social Canada
- Fonds vert du Gouvernement du Québec
- Groupe d'éducation et d'écovigilance de l'eau (G3E)
- Gouvernement du Canada
- Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC)
- Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)

# ACTIONS RÉALISÉES EN 2020-2021

## 1. PROMOTION DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

La promotion de la mise en œuvre du Plan directeur de l'eau (PDE) du nord de la Gaspésie passe par des actions visant – en premier lieu – à faire connaître aux divers acteurs de l'eau les enjeux, les orientations et les objectifs du PDE. De ces actions – menées à la fois à partir d'activités de concertation, d'accompagnement, de sensibilisation et de diffusion – peuvent découler des changements dans les pratiques de chacun de ces acteurs, contribuant ainsi à la mise en œuvre du PDE.

### 1.1 – Concertation et accompagnement

#### *Action 1.1.1 – Poursuivre le déploiement du programme « Engagé pour l'eau : partenaires du plan directeur de l'eau du nord de la Gaspésie »*

- La consolidation du programme « Engagé pour l'eau », amorcée en 2019-2020, s'est poursuivie avec la **recherche de nouveaux partenaires engagés pour l'eau**. Au total, deux (2) acteurs de l'eau ont signé une entente d'engagement au cours de l'année 2020-2021 et six (6) ont renouvelé leur engagement.
- Ainsi, le CENG a travaillé à **élaborer des plans d'action avec les acteurs engagés : rencontre préparatoire, préparation d'un plan préliminaire par le CENG et validation par l'acteur engagé** pour l'ensemble de ces signataires, dont un seul plan d'action n'a pas pu être validé au cours de l'année. Par ailleurs, plusieurs autres plans d'action (7) ont été établis à l'interne pour d'autres acteurs souhaitant poursuivre leur engagement antérieur. Cependant, en l'absence de validation de ces plans par ces acteurs, leurs engagements ont été mis en suspend pour l'année 2020-2021.
- De plus, le CENG a fourni certains efforts pour **accompagner les acteurs engagés dans la réalisation de leur plan d'action respectif**, notamment en permettant à deux de ces acteurs – Destination Chic-Chocs et la Fédération québécoise pour le saumon atlantique – d'amorcer leur projet conjoint, ayant reçu un important financement dans le cadre du programme Affluents Maritime, visant la restauration d'accès à des fosses et l'acquisition de connaissances sur les sites de fraies d'un tronçon de la rivière Sainte-Anne (voir l'action 2.1.1).
- Enfin, le CENG s'est assuré de **faire la promotion des actions réalisées par les acteurs Engagés pour l'eau** au cours de l'année 2019-2020, notamment en élaborant et publiant, en juillet 2020, un bulletin électronique sur le programme « Engagé pour l'eau ». Ce bulletin a été diffusé via les listes de diffusion du CENG et à partir des médias sociaux de l'organisme. Son contenu a également été utilisé pour présenter ces réalisations lors de l'AGA du CENG tenue le 25 juin 2020.

*Action 1.1.2 – Amorcer l'élaboration d'une stratégie de mobilisation ciblant les acteurs de l'eau du nord de la Gaspésie*

- Dans le cadre de l'établissement d'objectifs de conservation des milieux humides et hydriques, le CENG a pu **établir le profil des acteurs de l'eau du nord de la Gaspésie : réalités et capacité de mobilisation** afin de mieux cibler les acteurs susceptibles de s'impliquer envers l'atteinte de ces objectifs.
- Cependant, le CENG n'a pas trouvé le temps de **réaliser un autodiagnostic sur l'état de la mobilisation des acteurs de l'eau du nord de la Gaspésie menée par le CENG**, considérant l'importance accordée à ses mandats prioritaires et le départ du conseiller en mobilisation et planification devant mener cette action.

*Action 1.1.3 – Représenter le CENG et faire valoir les objectifs du PDE sur différentes instances de concertation actives sur le territoire du nord de la Gaspésie*

- Le CENG n'a pas eu à **participer à la réflexion menée en concertation par l'UQAR sur les priorités d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines de la Gaspésie**, puisqu'aucun atelier dans le cadre de ce projet n'a été mené par l'UQAR dans la dernière année.
- Le CENG a **siégé sur les comités de suivi des divers projets d'exploration ou d'exploitation des hydrocarbures actifs sur le territoire** pour lesquels un siège lui a été accordé, soit :
  - o Projet Galt (exploration et exploitation) – Ressources Utica;
  - o Projet Bourque (exploration) – Pieridae Energy;
  - o Projet Gaspé (exploration) – Pieridae Energy.
- Le CENG n'a pas eu à **siéger sur le comité de liaison du projet minier de la compagnie Ressources minérales Pélican** puisqu'aucune réunion de ce comité n'a été tenue au cours de la dernière année.
- Par ailleurs, le CENG a poursuivi la **sensibilisation des acteurs régionaux aux enjeux de l'eau reliés aux activités d'aménagement forestier** :
  - o **En participant activement aux consultations découlant des tables GIRT régionales** lors de trois rencontres de la Table GIRT commune (10 novembre 2020; 11 et 18 mars 2021) et lors d'une rencontre de la Table GIRT Nord (15 mai 2020) ayant pour responsabilités d'accompagner le MFFP dans les planifications stratégiques et opérationnelles de l'aménagement forestier sur le territoire public gaspésien.
  - o Cependant, le CENG n'a pas eu à **siéger au comité sur la voirie forestière ni au comité sur les bandes riveraines relevant des tables GIRT régionales**, ceux-ci n'ayant eu aucune rencontre au cours de la dernière année.
  - o Aussi, le CENG n'a pas eu à **participer à l'élaboration – par la Fédération québécoise pour le saumon atlantique (FQSA) et ses collaborateurs – d'une grille d'analyse de risque pour les habitats du saumon atlantique destinée aux tables GIRT régionales, visant à moduler l'utilisation du concept d'aire équivalente de coupe (AEC)**; ce projet est en démarrage, mais n'a pas encore sollicité le CENG.

- Enfin, le CENG a permis de **faciliter l'arrimage entre les objectifs du PDE et les problématiques environnementales localisées à l'intérieur de la ZGIE du nord de la Gaspésie en siégeant au conseil d'administration du Conseil régional de l'environnement Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine** en participant à l'AGA (17 juin 2020) et aux réunions (7) du conseil d'administration de cet organisme.

*Action 1.1.4 – Accompagner les acteurs municipaux du territoire du nord de la Gaspésie dans la réalisation de leurs diverses responsabilités en lien avec la gestion de l'eau et de ses écosystèmes.*

- À la suite de l'offre d'accompagnement visant à **soutenir les municipalités concernées dans la réalisation d'analyses de vulnérabilité de sources d'eau potable** faite par le CENG à l'hiver 2020, aucune des municipalités ciblées n'a eu de besoins d'accompagnement dans ce dossier en 2020-2021.
- Cependant, le CENG a participé aux activités de la MRC de La Côte-de-Gaspé en vue de **soutenir [cette MRC] dans l'élaboration de plans régionaux de conservation des milieux humides et hydriques (PRMHH)**. Quant à la MRC de La Haute-Gaspésie, elle n'a pas amorcé cet exercice au cours de la dernière année.

*Action 1.1.5 – Accompagner, au besoin, les divers acteurs de l'eau du territoire du nord de la Gaspésie dans leurs activités respectives.*

- Lorsque nécessaire, le CENG a **répondu – ponctuellement – aux demandes d'information des acteurs de l'eau portant sur les bassins versants et les ressources en eau de la ZGIE du nord de la Gaspésie**, notamment pour informer une citoyenne de Sainte-Anne-des-Monts ayant des problèmes d'érosion sur son terrain, situé en bordure de rivière, sur les bonnes pratiques à envisager.
- De plus, le CENG a **soutenu, au besoin, les acteurs de l'eau dans la réalisation de leurs projets permettant la prise en compte des enjeux de l'eau de la ZGIE du nord de la Gaspésie**, notamment dans le cadre des démarches de Destination Chic-Chocs pour poursuivre son projet d'aménagement d'accès à certaines fosses à saumon en bordure de la rivière Sainte-Anne, et ce, dans le cadre du programme Affluents Maritime.

## 1.2 – Sensibilisation

*Action 1.2.1 – Mener des activités de sensibilisation sur la dynamique du bois en rivière*

- Le CENG a offert un soutien financier à **la réédition graphique du « Guide d'analyse de la dynamique du bois en rivière » (Boivin et al. 2019) réalisé par l'UQAR et l'UQAC et présenté au CENG et à la Fondation de la faune du Québec**; cette réédition est en cours d'élaboration.

*Action 1.2.2 – Mener des activités de sensibilisation auprès des jeunes d'âge scolaire sur les enjeux de l'eau*

- Le CENG a poursuivi la **mise en œuvre du programme éducatif « J'adopte un cours d'eau » auprès des élèves du secondaire dans le cadre du projet « Des rivières surveillées : s'adapter pour l'avenir! »**, conjointement avec le personnel

enseignant. Cependant, les sorties scolaires ont été annulées et faites uniquement par l'équipe interne du CENG pour respecter les mesures sanitaires. Les élèves – au total 11 de l'école Saint-Maxime (Mont-Louis) – ont procédé en classe aux analyses de laboratoire. Par ailleurs, un changement dans le personnel enseignant n'a pas permis d'offrir cette activité à l'école Esdras-Minville de Grande-Vallée cette année.

- Le CENG a aussi offert un **atelier sur les bassins versants aux élèves de 4<sup>e</sup> secondaire** et de 1<sup>re</sup> secondaire. Au total, six classes – pour un total de 62 élèves – des écoles Saint-Maxime (Mont-Louis), Antoine-Roy (Rivière-au-Renard), C.E. Pouliot (Gaspé), des Prospecteurs (Murdochville) et Esdras-Minville (Grande-Vallée) ont bénéficié de cette activité.
- Cependant, le CENG n'a pas réitéré son offre concernant l'**atelier sur la découverte des milieux humides aux écoles primaires** de son territoire, considérant le contexte pandémique de la COVID-19 limitant les sorties scolaires. Cet atelier sera offert pour la rentrée scolaire à l'automne 2021.
- Enfin, le CENG a soutenu les **écoles participant au programme « Histoire de saumons »** pour le territoire de la MRC de La Haute-Gaspésie, soit les écoles de l'Escabelle (Cap-Chat) et Gabriel-Le Courtois (Sainte-Anne-des-Monts) pour un total de 42 élèves; ensemble, ce sont 166 alevins qui ont été relâchés en rivière au terme de cette activité. Par ailleurs, un changement dans le personnel enseignant n'a pas permis de maintenir ce projet à l'école Saint-Maxime (Mont-Louis).

#### *Action 1.2.3 – Mener des activités de sensibilisation auprès des riverains sur les enjeux de l'eau*

- La **planification et l'organisation de rencontres de sensibilisation auprès des riverains (lacs et rivières) sur le maintien de bandes riveraines et sur l'adoption de bonnes pratiques** ont été amorcées, notamment afin d'établir les publics ciblés; cependant, aucune rencontre n'a été tenue considérant les mesures sanitaires en vigueur dans le contexte pandémique.

#### *Action 1.2.4 – Mener des activités de sensibilisation sur l'économie d'eau potable auprès des citoyens et des citoyennes de la ZGIE du nord de la Gaspésie*

- Le CENG n'a pas pu **tenir des kiosques d'information et de sensibilisation sur l'économie d'eau potable (notamment à Saint-Maxime-du-Mont-Louis) dans le cadre de la distribution de barils récupérateurs d'eau de pluie** considérant le maintien prolongé des mesures sanitaires interdisant les rassemblements dans le contexte de la pandémie de la COVID-19.
- Le CENG a préparé le contenu et le format d'une présentation afin de **tenir auprès des acteurs de l'eau une séance d'information et de sensibilisation – sous la forme d'un webinaire – sur l'économie d'eau potable**. Cependant, comme cette formation vise les acteurs municipaux – lesquels ont été fortement sollicités par le CENG au cours de l'année – son offre a été reportée au début de l'automne 2021.

- Le CENG n'a pas travaillé à réaliser et diffuser des capsules éducatives sur l'économie d'eau potable, mais plutôt sur l'élaboration d'affiches proposant des astuces pour économiser cette eau. Leur diffusion a été associée au début de l'année 2021-2022 dans le cadre du « Mois de l'eau » au Québec, soit en juin.
- Enfin, le CENG n'a pas choisi de **diffuser les outils disponibles sur l'économie d'eau potable**, mais a plutôt décidé de rédiger un Flash Inf'eau sur le sujet (voir l'action 1.3.1); celui-ci sera publié au cours de l'été 2021.

#### *Action 1.2.5 – Mener des activités de sensibilisation auprès de la population du nord de la Gaspésie dans le cadre du mois de l'eau*

- Pour l'édition 2020 du « Mois de l'eau », le CENG a permis de **tenir un événement en ligne de type jeu-questionnaire (ePub quiz) en direct portant sur divers thèmes en lien avec l'eau**; au total, neuf équipes ont participé à cet événement.
- De plus, le CENG – à l'aide de sa page Facebook – a pu **publier quotidiennement – pour chaque journée du mois de l'eau [2020] – une question-quiz sur le thème de la protection et de l'utilisation durable de l'eau**.
- Par ailleurs, les efforts du CENG ont permis de **lancer un volet concours-citoyen du programme « Engagé pour l'eau » portant sur le thème de la protection et de l'utilisation durable de l'eau**. Celui-ci a toutefois eu un niveau d'adhésion limité – seulement trois participant.es – et la formule devra être repensée pour l'année prochaine, bien que les efforts de diffusion du concours aient été nombreux.
- D'autre part, le CENG a travaillé – à l'aide d'une application – à **concevoir des activités interactives de types rallye ou « cherche et trouve » portant sur divers thèmes en lien avec l'eau**. Ces rallyes sont maintenant disponibles aux endroits suivants : Cap-Chat, Sainte-Anne-des-Monts, Mont-Louis, Grande-Vallée et Rivière-au-Renard.
- Enfin, le CENG – étant dans l'impossibilité de tenir des kiosques considérant le contexte pandémique – n'a pu **diffuser du matériels éducatifs et informatifs** portant sur les enjeux de l'eau en personne auprès des citoyen.nes. Cependant, le site Internet de l'organisme contient déjà des liens vers une documentation nombreuse.

#### *Action 1.2.6 – Mener des activités de sensibilisation auprès des acteurs régionaux sur les enjeux de l'eau en lien avec la filière des hydrocarbures*

- Considérant l'interruption des projets d'exploration gazière et pétrolière sur le territoire, en particulier pour le projet Galt dont les droits ont changé de propriétaires, le CENG n'a pas eu à **tenir une ou des séances d'information sur les enjeux de l'eau liés au développement de la filière des hydrocarbures** au cours de la dernière année.

### 1.3 – Diffusion

*Action 1.3.1 – Mettre en place ou consolider des outils de diffusion visant à faire connaître les enjeux de l'eau ou les actions réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du PDE*

- Avec sa chargée de projet en géomatique, le CENG a pu **ajouter des données nouvelles à la cartographie interactive** accessible sur son site Internet.
- Le CENG a procédé, en mai et en octobre 2020, à la **diffusion – sous la forme de Flash Inf'eau ou d'articles de journaux – d'informations spécifiques à des thématiques d'actualité en lien avec les enjeux soulevés par le PDE**; ainsi, deux Flash Inf'eau, portant respectivement sur la dynamique des cours d'eau (mai) et sur la dynamique du bois en rivière (octobre) ont été diffusés.
- La bonification du site Internet du CENG s'est poursuivie au cours de l'année 2020-2021, notamment afin d'ajouter des informations sur les apparitions médiatiques du CENG et sur les programmes éducatifs scolaires auxquels le CENG participe, contribuant ainsi à **mettre à jour les différents onglets de diffusion et de sensibilisation à l'intérieur du site Internet du CENG**.

## 2. MISE À JOUR DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

La mise à jour du PDE du nord de la Gaspésie passe par des actions visant – en premier lieu – à mieux connaître les bassins versants de la ZGIE du nord de la Gaspésie. Ces actions – menées à la fois par des activités d'acquisition de connaissances et de compilation d'informations sur le territoire – permettront de raffiner l'état de connaissances des problématiques de l'eau et de ses écosystèmes pour le nord de la Gaspésie et, ultimement, de bonifier l'ensemble des éléments du PDE : portrait, diagnostics et plan stratégique.

### 2.1 – Acquisition de connaissances

#### *Action 2.1.1 – Réaliser la caractérisation de différents écosystèmes riverains ou humides sur le territoire du nord de la Gaspésie*

- Le CENG a fourni une ressource sur le terrain pour **collaborer à la caractérisation de l'habitat du saumon atlantique de la rivière Sainte-Anne en participant à l'identification – réalisée par la Fédération québécoise du saumon atlantique (FQSA) et le gestionnaire de la rivière (Destination Chic-Chocs) – des fosses à risques et des sources potentiels d'apports en sédiments le long d'un tronçon de la rivière et de certains tributaires**. À cette occasion, une descente en apnée de certains secteurs de la rivière – avec l'équipe de la FQSA et le soutien de DCC – a été réalisée afin d'identifier des sites de fraie.
- Par ailleurs, le CENG a accepté de réaliser deux mandats de caractérisation sur le terrain à la demande de différents acteurs de l'eau de son territoire, soit :
  - o La caractérisation d'un milieu humide potentiel en bordure de la rivière à la Martre, à la demande de la Municipalité de La Martre dans le cadre de son projet de nouvelles canalisations d'eau potable;
  - o La caractérisation de terrains privés – incluant des milieux riverains et humides – ciblés dans le cadre d'un projet d'acquisition pour la création d'une réserve naturelle ou d'un autre type de territoire de conservation par Conservation de la nature Canada.

#### *Action 2.1.2 – Effectuer le suivi de l'état de santé de différentes rivières sur le territoire du nord de la Gaspésie*

- De manière mensuelle, entre les mois d'avril et d'octobre 2020, le CENG a **procédé à l'échantillonnage de l'eau des rivières Cap-Chat et Sainte-Anne dans le cadre du Réseau-rivières portant sur le suivi de la qualité de l'eau**. Les échantillons recueillis ont été remis au MELCC et l'entente de collaboration sera poursuivie pour au moins la prochaine année, en y ajoutant la rivière Madeleine.
- Le CENG a également procédé à **l'échantillonnage et l'analyse du benthos des rivières Madeleine et Dartmouth à partir du programme de surveillance volontaire « SurVol Benthos » et dans le cadre du projet « Des rivières surveillées : s'adapter pour l'avenir! »**.
- Par ailleurs, le CENG est allé sur le terrain pour **procéder à l'échantillonnage de deux stations de la rivière du Gros-Morne pour le suivi des coliformes fécaux et du phosphore, en partenariat avec le Réseau-rivières**. Un rapport est en cours de rédaction sur les résultats compilés.

*Action 2.1.3 – Développer, en partenariat avec l'UQAR, des connaissances et des outils pour l'analyse et la gestion des aléas hydrogéomorphologiques de différentes rivières sur le territoire du nord de la Gaspésie (projet HGM2 - Nord Gaspésie)*

- Dans le cadre de l'entente de collaboration signée entre le CENG et l'UQAR, des efforts ont été menés afin de poursuivre le projet HGM2 – Nord Gaspésie visant à étudier la mobilité de dix rivières du nord de la Gaspésie. Dans le cadre de ce projet, les actions suivantes ont été réalisées :
  - Le CENG a **planifié, préparé et assisté aux rencontres du comité de suivi du projet HGM, réunissant l'UQAR, le CENG et les aménagistes des MRC concernées.**
  - Le CENG a **planifié, préparé et assisté à des rencontres d'information et de collaboration auprès des acteurs de l'eau concernés par le déroulement du projet HGM (p. ex. les gestionnaires des rivières à saumon étudiées).**
  - Le CENG – avec l'UQAR – a déployé une campagne permettant d'**acquérir des données – sur le terrain ou par traitements informatiques – afin de réaliser la caractérisation HGM des rivières prioritaires**, soit les rivières au Renard, Dartmouth, Saint-Jean et York, ainsi que la rivière de Mont Saint-Pierre, au cours de l'été 2020.
  - Malgré un arrêt de maladie majeur de la chargée de projet en dynamique des cours d'eau du CENG, l'équipe de l'UQAR a pu terminer de **réaliser le géoréférencement des photos aériennes intermédiaires (1975, 1981, 1992, 2004) pour les tronçons dynamiques des rivières prioritaires pour l'ensemble des rivières du projet.**
  - De la même manière, l'équipe de l'UQAR a pu terminer **d'établir les tracés historiques intermédiaires (1975, 1981, 1992 et 2004) des tronçons dynamiques des rivières prioritaires géoréférencées.**
- Actuellement, toutes les autres activités prévues à l'année 2020-2021 dans le cadre de ce projet ont été reportées à l'année prochaine, considérant le départ de la chargée de projet en dynamique des cours d'eau du CENG et l'absence temporaire de ressources dédiées au projet au sein de l'équipe de l'UQAR. Ce report touche les activités principales suivantes :
  - Recueillir et intégrer les données complémentaires (p. ex. LiDAR, géologiques, hydroclimatiques) nécessaires à la poursuite du projet HGM2 – Nord Gaspésie.
  - Analyser les données recueillies et générées afin de réaliser la caractérisation HGM des rivières prioritaires.
  - Rédiger les rapports méthodologiques, de caractérisation et de diagnostic HGM portant sur les rivières prioritaires.

Note – les rivières prioritaires étudiées dans le cadre du projet sont les suivantes : Cap-Chat, Sainte-Anne, Marsoui, de Mont-Louis, de l'Anse Pleureuse, de la Grande-Vallée, au Renard, York, Dartmouth et Saint-Jean. À celles-ci, le CENG tentera d'ajouter la rivière de Mont-Saint-Pierre.

*Action 2.1.4 – Amorcer l'acquisition de connaissances sur les épisodes d'inondation présents sur le territoire du nord de la Gaspésie*

- Considérant l'absence de demande de sa part, le CENG n'a pas eu à **contribuer – à la demande et avec le soutien financier du ministère de la Sécurité publique (MSP) du Québec – au référencement des inondations ciblées par le MSP sur la ZGIE du nord de la Gaspésie** au cours de la dernière année.
- De plus, aucune inondation n'a nécessité, de la part du CENG, de **procéder – en fonction des capacités d'intervention du CENG – au référencement des inondations qui surviendront dans l'année sur la ZGIE du nord de la Gaspésie.**

## 2.2 – Compilation d'informations et de données

*Action 2.2.1 – Acquérir auprès des acteurs de l'eau différentes informations et données nouvelles sur les bassins versants du nord de la Gaspésie*

- Le CENG a diffusé, à partir d'une vidéo explicative sur les médias sociaux en mai 2020, **l'information nécessaire sur l'utilisation des fiches d'observation servant au suivi des ressources en eau de la ZGIE du nord de la Gaspésie.**
- Considérant l'absence de signalements au cours de la dernière année, le CENG n'a pas eu à **compiler et organiser les données recueillies à partir des fiches d'observation remplies par divers acteurs visant à raffiner le suivi de l'état des ressources en eau de la ZGIE du nord de la Gaspésie.**
- Le CENG n'a pas eu à **établir – dans le cadre du programme « Engagé pour l'eau » – une entente de partage d'informations et de données sur l'eau et ses écosystèmes** avec les acteurs engagés dans le cadre du programme, hormis le suivi conventionnel des actions menées par ces acteurs.

*Action 2.2.2 – Intégrer les informations et données nouvelles sur les bassins versants du nord de la Gaspésie à l'intérieur des outils de compilation du CENG*

- Le CENG a effectué, de manière partielle, une **mise à jour de sa base de données interne compilant les données disponibles relatives aux ressources en eau et à leurs écosystèmes au nord de la Gaspésie** au cours de l'année; ainsi, des données sur les montaisons de saumon, le suivi benthique, les effluents miniers et la performance de ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées ont été ajoutées.
- Le CENG a amorcé des efforts pour **explorer les systèmes de compilation de données infonuagiques** afin de plus facilement compiler et diffuser les informations disponibles sur la ZGIE du nord de la Gaspésie. Cependant, aucune plateforme n'a encore été retenue pour remplir ce rôle.

*Action 2.2.3 – Amorcer la mise à jour des éléments constitutifs du plan directeur de l'eau : portrait, diagnostics et plan stratégique*

- Le CENG a reporté ses efforts pour **intégrer les nouvelles données disponibles et accumulées au cours des dernières années à l'intérieur du portrait et des diagnostics du PDE** et son intention d'**amorcer la révision des actions inscrites au plan stratégique du PDE sur la base des plans d'action découlant des acteurs de l'eau associés au programme « Engagé pour l'eau »**, devant la nécessité de terminer d'abord les deux mandats de mise à jour du PDE octroyés par le MELCC (voir la section 2.3 ci-dessous).

## 2.3 – Mise à jour des priorités et des éléments concernant les objectifs de conservation du Plan directeur de l'eau du nord de la Gaspésie

*Action 2.3.1 – Compléter – en concertation – l'établissement des problématiques de l'eau prioritaires pour la ZGIE du nord de la Gaspésie*

- Le CENG a terminé de **rédiger un rapport de consultation résumant le processus et les résultats de l'exercice d'identification des problématiques de l'eau prioritaires pour le nord de la Gaspésie**. Ce rapport est disponible sur le site Internet de l'organisme.

*Action 2.3.2 – Mettre à jour les éléments inscrits au Plan directeur de l'eau du nord de la Gaspésie concernant les objectifs en matière de conservation des ressources en eaux et des milieux qui leur sont associés*

- Dans le cadre de ce mandat prioritaire, le CENG a organisé plusieurs rencontres visant à **présenter le mandat reçu du MELCC aux acteurs municipaux du nord de la Gaspésie**.
- De plus, le CENG et sa Table de concertation ont travaillé à **identifier la portée, la vision et les cibles de conservation définitives à considérer dans l'établissement des objectifs de conservation des milieux humides et hydriques**.
- À l'aide de l'approche sur les normes ouvertes pour la conservation, le CENG a travaillé à :
  - **Identifier les services écologiques - sous la formation de cibles de bien-être humain - associés aux cibles de conservation retenues;**
  - **Identifier les menaces directes et les causes sous-jacentes pour chacune des cibles de conservation retenues.**
  - **Identifier les menaces critiques pour chacune des cibles de conservation retenues.**
  - **Identifier les parties prenantes et les intérêts primordiaux associés aux différentes menaces directes et causes sous-jacentes retenues, en particulier pour les menaces critiques.**
  - **Identifier les buts et les points-clés d'intervention pour chacune des cibles de conservation retenues.**

- Cependant, avec les délais provoqués par la pandémie, les étapes suivantes ont été reportées au début de l'année 2021-2022 :
  - Identifier les stratégies d'intervention et les résultats intermédiaires pour chacune des cibles de conservation retenues.
  - Identifier les objectifs de conservation pour chacune des cibles de conservation retenues.
  - Déterminer – pour chacune des stratégies d'intervention retenues – les actions concrètes à associer aux objectifs de conservation définitifs.
  - Identifier – pour chacune des actions ou stratégies d'intervention – les acteurs responsables de leur mise en œuvre respective.
  - Déterminer – pour chacune des actions ou stratégies d'intervention – les coûts estimés et les échéanciers envisagés pour leur mise en œuvre respective.
  - Rédiger et déposer les formulaires exigés par le MELCC pour rendre compte de la réalisation du mandat confié au CENG.

Note : chacune de ces activités englobe plusieurs sous-activités, lesquelles ont été déclinées à l'intérieur du formulaire de « Planification de la mise à jour du PDE relativement à l'intégration d'objectifs de conservation des milieux humides et hydriques » présenté à la Table de concertation à la fin de l'année 2019-2020.

### 3. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

Le suivi de la mise en œuvre du PDE du nord de la Gaspésie passe par des actions visant à recueillir, auprès des acteurs de l'eau (incluant le CENG), les informations nécessaires permettant d'évaluer leur contribution respective à l'atteinte des objectifs du PDE. Ces actions – menées essentiellement dans le cadre des activités d'accompagnement du CENG – permettront de dégager une appréciation globale de la progression de la mise en œuvre du PDE et d'envisager, le cas échéant, des ajustements nécessaires.

#### 3.1 – Suivi de l'accompagnement

*Action 3.1.1 – Procéder au suivi de la mise en œuvre des actions réalisées par les acteurs de l'eau adhérant au programme « Engagé pour l'eau : partenaires du plan directeur de l'eau du nord de la Gaspésie »*

- Malgré les délais occasionnés par la pandémie, en avril et mai 2020, le CENG a effectué des prises de contacts avec les acteurs engagés afin d'établir le bilan annuel 2019-2020 de la **progression de leurs actions respectives dans le cadre du programme « Engagé pour l'eau (...) »**.
- Toutefois, le CENG n'a pas encore fourni les efforts pour **prendre contact avec les acteurs engagés pour établir le bilan annuel 2020-2021 de la progression de leurs actions respectives dans le cadre de ce programme**. Considérant le report du dépôt des livrables exigés par le MELCC, le CENG entend compléter cette action d'ici la fin juillet 2021.
- De la même manière, les efforts du CENG pour **associer les actions menées par les acteurs engagés à la progression de l'atteinte des objectifs du PDE** ont été complétés en mai 2020 pour l'année 2019-2020 et seront complétés d'ici la fin du mois de juillet 2021 pour l'année 2020-2021.

*Action 3.1.2 – Procéder au suivi des projets réalisés dans le cadre du Fonds EAU Nord Gaspésie 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> éditions) – Volet I et II*

- Le CENG a poursuivi le **suivi des projets financés au cours de l'année 2019-2020 (5<sup>e</sup> édition)** dans le cadre du Fonds EAU Nord Gaspésie, soit :
  - o L'élaboration d'une grille d'analyse de risque pour les habitats du saumon atlantique en lien avec l'aménagement forestier et la dynamique des cours d'eau;

Ce projet est toujours en cours de réalisation, considérant la demande faite à plusieurs acteurs universitaires pour s'impliquer dans l'élaboration de la grille. Ces délais de réalisation permettront néanmoins de bonifier et de valider la qualité de la grille en cours d'élaboration.
- Le CENG a poursuivi le **suivi des projets financés au cours de l'année 2020-2021 (6<sup>e</sup> édition)** dans le cadre du Fonds EAU Nord Gaspésie, soit :
  - o L'achat et la distribution de barils récupérateurs d'eau de pluie par l'Association Chasse et Pêche de Mont-Louis, dans le cadre du projet « De l'eau pour mon terrain ».

- L'aménagement et l'amélioration du site du lac du Clin – incluant un nouveau quai flottant et la revégétalisation d'une partie de la berge – par le Club Sportif de Petite-Vallée.
- L'achat de matériel pour le projet « Histoire de saumon » par l'école Saint-Maxime (Mont-Louis).
- L'achat et l'installation d'une citerne – d'une capacité de 25 000 litres – par la Ville de Cap-Chat pour la récupération de l'eau de pluie d'utilité municipale.

De ces quatre projets, le premier est terminé, le second devrait se terminer d'ici l'automne 2021, alors que le troisième n'a pas nécessité le financement du fonds pour se réaliser. Enfin, le projet de citerne de la Ville de Cap-Chat a été annulé considérant les travaux impromptus qui se sont imposés au garage municipal de la ville, l'endroit ciblé pour l'installation de la citerne.

- Au cours du mois de juillet, le CENG veillera à **associer l'avancement des projets réalisés avec le soutien du fonds à la progression de l'atteinte des objectifs du PDE**, en concordance avec les délais accordés par le MELCC.

#### *Action 3.1.3 – Procéder au suivi des projets réalisés par le Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie*

- Outre sa participation à des projets ministériels (p. ex. Réseau-rivières et SurVol Benthos) ou découlant du Fonds EAU Nord Gaspésie (p. ex. caractérisation d'un tronçon de la rivière de Mont-Saint-Pierre), le CENG a complété deux autres projets d'acquisition de connaissances au cours de l'année 2020-2021 (voir l'action 2.1.1). Par conséquent, il veillera – au cours du mois de juillet – à **associer les efforts d'acquisition de connaissances – réalisés par le CENG dans une perspective de mise à jour du PDE – à la progression de l'atteinte des objectifs du PDE**, conformément aux délais accordés par le MELCC.

### 3.2 – Suivi de la mise en œuvre du PDE auprès du MELCC

#### *Action 3.2.1 – Procéder à la reddition du suivi de la mise en œuvre du PDE auprès du MELCC*

- Au terme de l'année 2019-2020, le CENG a fait l'effort de **consulter les différents acteurs de l'eau du nord de la Gaspésie – autres que ceux adhérant au programme Engagé pour l'eau ou bénéficiant du Fonds EAU Nord Gaspésie – afin de connaître leur actions/réalisations pouvant être associées à la mise en œuvre du PDE**.
- Au terme de l'année 2019-2020, le CENG a effectué un **suivi de la mise en œuvre des actions/réalisations du PDE auprès du MELCC à partir des formulaires 1 et 2 devant être remplis annuellement**. Ces formulaires, dûment remplis, ont été remis au Ministère dans le respect des dates d'échéances prescrites, soit au plus tard le 31 mai 2020.

## 4. GESTION CORPORATIVE

La gestion corporative du Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie passe – en premier lieu – par des actions visant à assurer efficacement la gouvernance et la gestion interne et administrative de l'organisme. En complément, la participation à des formations et à divers événements permet d'améliorer la gestion de l'organisme et son implication dans le plan directeur de l'eau. Enfin, les actions de communication de l'organisme permettent de tenir le public informé de ses activités, ce qui favorise une gestion corporative saine et transparente.

### 4.1 – Gouvernance

#### *Action 4.1.1 – Maintenir une table de concertation réunissant les acteurs de l'eau de la zone de gestion intégrée de l'eau du nord de la Gaspésie*

- Au cours de l'année, le CENG a organisé trois (3) rencontres visant à **réunir la table de concertation afin que les acteurs de l'eau puissent assister le CENG dans ses mandats de promotion, de mise à jour et de suivi de la mise en œuvre du PDE, notamment en vue de réaliser l'action 2.3.2 (voir plus-haut), c'est-à-dire : mettre à jour les éléments inscrits au PDE concernant les objectifs en matière de conservation des ressources en eau et des milieux [humides et hydriques] qui leur sont associés.**

#### *Action 4.1.2 – Assurer la gestion corporative du CENG à titre d'organisme à but non lucratif*

- Le CENG a procédé à la **réunion du conseil d'administration – conformément aux règlements généraux de l'organisme – aussi souvent que nécessaire pour assurer la bonne gestion et le bon fonctionnement du CENG.** Ainsi, le conseil d'administration s'est réuni à cinq (5) reprises au cours de la dernière année, soit le 7 mai 2020, le 6 juin 2020, le 30 septembre 2020, le 27 janvier 2021, ainsi que le 15 mars 2021.
- De plus, le CENG s'est assuré de **tenir – conformément aux règlements généraux de l'organisme – une assemblée générale annuelle auprès de ses membres** pour marquer la fin de l'année 2019-2020, soit le 25 juin 2020.
- Par ailleurs, le CENG a consenti des efforts afin de **consolider et maintenir à jour la liste des membres du CENG**; ces efforts seront maintenus au cours de la prochaine année.
- Enfin, un comité administratif du CENG s'est réuni à quelques occasions afin de **procéder à la rédaction ou à la révision, au besoin, des règlements généraux ou des politiques internes de l'organisme** au cours de la dernière année. Une version mise à jour de la *Politique de gestion des ressources humaines* de l'organisme a été entérinée par le conseil d'administration en mai 2020, bien qu'un article (4.4 « Ancienneté ») demeure à réviser.

## 4.2 – Gestion interne et administrative

### *Action 4.2.1 – Assurer la planification et le suivi des activités du CENG*

- En début d'année, le CENG a procédé à la **réalisation de son plan d'action annuel pour l'année 2020-2021**; ce plan a été adopté par son conseil d'administration et présenté en AGA, puis remis au MELCC.
- Par la suite, le CENG a également procédé à la **réalisation de son rapport d'activités pour l'année 2019-2020**, lequel a pour sa part été adopté en AGA, puis remis au Ministère.
- Enfin, pour assurer la saine gestion de l'organisme, les codirecteurs du CENG se sont assurés de **tenir régulièrement des réunions de codirection**.

### *Action 4.2.2 – Assurer la gestion financière et la comptabilité du CENG*

- Au début de l'année et tout au long de celle-ci, la codirection a veillé – tel qu'exigé par le MELCC – à **réaliser les prévisions et les suivis budgétaires du CENG**, lesquels ont été validés par le conseil d'administration de l'organisme.
- La codirection du CENG s'est également assuré d'**organiser et faire le suivi de la comptabilité courante, des comptes de dépenses et du service de paie** afin que chacune et chacun des employé.es soient correctement rémunéré.es ou remboursé.es.
- De plus, la codirection du CENG a veillé à **assurer le suivi des dossiers financiers et administratifs, notamment dans le cadre de la convention d'aide financière avec le MELCC**, soit en remettant notamment les livrables suivant :
  - **La planification des activités et les prévisions budgétaires associées à l'aide financière du MELCC (à partir des formulaires 3 à 5);**
  - **Le bilan des activités et le bilan des dépenses réelles associées à l'aide financière du MELCC (à partir des formulaires 3 à 5).**
  - **Les autres livrables requis par le MELCC.**

### *Action 4.2.3 – Assurer la gestion des ressources humaines du CENG*

- Au cours de l'été, la codirection du CENG s'est chargée de **procéder à l'embauche de stagiaires étudiants ou d'employé.es en fonction des besoins du plan d'action annuel 2020-2021**. Ainsi, les embauches suivantes ont été réalisées au cours du mois d'août 2020 :
  - Mme Charlotte Smetanka à titre de chargée de projet en géomatique visant à réaliser, notamment, les analyses spatiales portant sur la conservation des milieux humides et hydriques;
  - Mme Hélène Cocheril à titre de conseillère en environnement – sensibilisation et communication, notamment afin de reprendre la responsabilités des activités scolaires offertes par le CENG, ainsi que l'ensemble des activités de communication sur les réseaux sociaux et à partir du site Internet de l'organisme.

Par ailleurs, Mme Sarah Flibotte – étudiante en environnement – a effectué un stage académique, avec rémunération, au cours de l'automne 2020. Elle a notamment participé aux efforts de caractérisation sur le terrain, à la photo-interprétation de l'occupation du sol entourant les lacs de villégiature de la ZGIE

du nord de la Gaspésie et à l'établissement de versions numériques des rallyes sur l'eau réalisés lors du mois de l'eau de l'année précédente.

- Dès leur embauche et pour le reste du personnel en place, la codirection du CENG s'est assurée d'**accompagner et superviser les ressources humaines engagées en fonction des responsabilités respectives de la codirection.**
- De plus, le CENG s'est assuré de **tenir des réunions d'équipe (p. ex. blitz) pour le suivi général des activités du CENG**, et ce, de manière hebdomadaire.
- Cependant, considérant la crise de la COVID-19 ayant forcé la fermeture physique des bureaux de l'organisme pour une majorité de l'année, plaçant toute l'équipe en télétravail, le CENG n'a pas envisagé de **procéder à une formation de sensibilisation visant à prévenir le harcèlement psychologique ou sexuel en milieu de travail.** Cette formation a été remise ultérieurement.
- L'organisme a pu **compléter la révision de la Politique de gestion des ressources humaines du CENG**, laquelle a été entérinée par son conseil d'administration le 7 mai 2020. Quant à l'article 4.4 « Ancienneté », il a été maintenu tel qu'antérieurement dans cette version; cet article sera cependant révisé dans le futur.
- Enfin, le CENG s'est assuré de **faire l'acquisition – au besoin – du matériel informatique, bureautique ou spécialisé (p. ex. pour le terrain) nécessaire aux besoins des ressources humaines**, notamment par l'achat d'un nouvel ordinateur portable destiné à la géomatique et d'un second pour les activités générales de l'organisme.

#### *Action 4.2.4 – Assurer la gestion des équipements/données informatiques et des espaces de travail du CENG*

- L'organisme a fait le nécessaire pour **assurer l'entretien et la mise à niveau du matériel informatique du CENG**, notamment en procédant au renouvellement des licences informatiques nécessaires pour le travail de l'équipe (en plus de l'achat de deux ordinateurs portables).
- Concernant la **mise en place de nouvelles procédures de gestion et de sauvegarde des données informatiques (p. ex. dossiers, photos, fichiers de forme, bibliographie, etc.)**, le CENG a maintenu ses procédures de synchronisation de dossiers avec les comptes infonuagiques disponibles. Pour en faciliter l'usage, l'organisme envisage néanmoins de bonifier la structure et la capacité de stockage de ce système au cours de la prochaine année.
- Le CENG a terminé d'**aménager un espace de repas/repos pour les ressources humaines du CENG** à la suite des travaux de rénovations réalisés par le propriétaire des locaux à l'été 2020. L'équipe dispose désormais d'une cuisine fonctionnelle dotée d'un lavabo et des appareils électroménagers nécessaires.
- L'équipe du CENG s'est assuré de **participer, au besoin, à l'aménagement et à l'entretien des espaces de travail du CENG**. Pour compléter ces efforts, le contrat d'entretien ménager, accordé l'année dernière, a été maintenu, même pendant les périodes de télétravail.

### 4.3– Communication

#### *Action 4.3.1 – Informer les acteurs de l'eau et le public des activités menées par le CENG*

- La **rédaction** [et la publication] **d'une revue électronique informant les acteurs de l'eau et le public sur les activités de l'organisme** ont été faites en décembre 2020, notamment pour souligner le 10<sup>e</sup> anniversaire du CENG. Cette revue a été diffusée via les listes de diffusion du CENG et à partir des médias sociaux de l'organisme.
- De plus, le CENG s'est assuré d'**informer régulièrement, par les médias sociaux, les acteurs de l'eau et le public sur les activités de l'organisme**; au total, 175 publications ont été faites.
- Enfin, la **rédaction, occasionnellement et au besoin, de communiqués de presse** par le CENG a permis d'informer de manière plus officielle le public sur certaines activités ou certains changements au sein de l'organisme. Au total, cinq (5) communiqués ont été émis, soit sur les sujets suivants :
  - Fermeture temporaire des bureaux physiques du CENG (dans le contexte de la pandémie de la COVID-19) – avril 2020;
  - Lancement du concours-photo *Focus sur l'eau* pour souligner les 10 ans du CENG – mai 2020;
  - Annonces des activités dans le cadre du mois de l'eau – juin 2020;
  - Consultation citoyenne sur les milieux humides et hydriques du nord de la Gaspésie – août 2020;
  - Lancement d'un sondage sur les usages et les menaces portant sur les milieux humides et hydriques – janvier 2021.
- Le CENG a eu l'opportunité de **donner, au besoin, des entrevues aux médias publics** à deux occasions, soit en juin 2020 afin de parler des activités estivales de l'organisme, notamment dans le cadre du mois de l'eau, et en février 2021 afin d'informer la population sur la démarche d'élaboration d'objectifs de conservation des milieux humides et hydriques et des sondages publics lancés dans le cadre de cette démarche. Ces deux entrevues ont été menées par la télévision communautaire Télé-Sourire. Par ailleurs, trois articles de journaux ont paru dans le Journal Le Phare afin de parler de ces mêmes sujets.
- Enfin, le CENG a fourni les efforts nécessaires afin d'**assurer la mise à jour et l'entretien général du site Internet du CENG**.

#### *Action 4.3.2 – Promouvoir l'image corporative du CENG par divers moyens de communication*

- Le CENG a fait **l'acquisition de vêtements à l'image du CENG pour le personnel**, spécifiquement par l'achat de dossards de travail munis de pochettes multiples, aux couleurs et à l'effigie de l'organisme, afin d'être clairement identifiable lors des travaux sur le terrain de l'organisme.

- Cependant, avec les interdictions de rassemblements publiques découlant de la pandémie de la COVID-19, le CENG n'a pas procédé à **l'acquisition de bannières à l'image du CENG pour les événements publics**, ni à **l'acquisition – au besoin – d'autres matériels promotionnels (p. ex. crayons, affiches, bouteilles d'eau, etc.)**.
- Enfin, l'organisme a fourni divers efforts visant à **souligner le 10<sup>e</sup> anniversaire de la fondation du CENG**, notamment :
  - o En **ajoutant une mention d'anniversaire au logo officiel de l'organisme**;
  - o En **tenant un concours-photos spécial 10<sup>e</sup> anniversaire portant sur les réalités de l'eau au nord de la Gaspésie et utilisant les photos gagnantes dans les outils de communication de l'organisme au cours de l'année 2020-2021**. Ce concours a bien fonctionné en recevant un total de 49 photos provenant de 23 participant.es; il sera relancé au cours de la prochaine année.
  - o Par ailleurs, le CENG n'a pu **réaliser des capsules-vidéos de témoignages sur le thème des dix ans du CENG** qu'à une seule occasion, considérant le départ de Mme Amélie Adam en juin 2020. Celle-ci était en charge, à titre de conseillère en sensibilisation et communication, de cette activité.

#### 4.4 – Soutien et formation

##### *Action 4.4.1 – Participer, au besoin, à diverses activités de soutien et de formation*

- De manière à demeurer à l'affût des dossiers de l'eau d'actualité et d'échanger avec les autres OBV du Québec, le CENG a participé **aux rendez-vous annuels des organismes de bassins versants (OBV) organisés par le ROBVQ**. Voici la liste de ces événements :
  - o 23<sup>e</sup> Rendez-vous des OBV : Vers les OBV 4.0 – Des intervenants porteurs de solutions | 20, 21 et 27 octobre 2020, en virtuel.
  - o Rencontre régionale d'accompagnement – Brigade PDE, organisée par le ROBVQ | 18 novembre 2020, en virtuel.
- Pour les mêmes raisons, le CENG a participé, au besoin, **aux formations ou aux événements (colloques, congrès, forums) proposés par le ROBVQ ou d'autres acteurs de l'eau** suivants :
  - o Formation offerte par l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés (CRHA) : Journée spéciale COVID-19 – La gestion des RH à l'ère de la pandémie | 7 avril 2020, en virtuel.
  - o ROBVQ – Webinaires | 17 avril 2020, 21 et 26 mai 2020, 21 janvier 2021, 11 février 2021 et 31 mars 2021.
  - o ROBVQ – Rencontres de positionnement | 7 mai 2020, en virtuel.
  - o Fédération canadienne du saumon atlantique (FCSA) – Webinaires | 23 septembre 2020, 7 octobre 2020, 4 novembre 2020, 2 décembre 2020, 3 février 2021 et 1<sup>er</sup> mars 2021.
  - o Agence canadienne de l'eau | 1<sup>er</sup> octobre 2020.

- Fondation Rivières – Carte de déversements des eaux usées | 20 novembre 2020, présentation en virtuel.
- CentrEau – Recherche scientifique et gouvernance de l'eau | 28 janvier 2021, en virtuel.
- CentrEau – Forum régional sur l'eau douce du Québec | 4 février 2021, en virtuel.
- Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable (CIRADD) – Workshop – Transition socioécologique | 31 mars 2021, en virtuel.

## 5. ÉQUIPE, CONSEIL D'ADMINISTRATION ET TABLE DE CONCERTATION

### 5.1 – Équipe du CENG

- Codirecteurs :
  - Thierry Ratté, *M. Sc. en biologie*
  - Yves Briand, *M. Sc. en biologie*
- Conseillers ou conseillères en environnement :
  - Amélie Adam, *M. Sc. en géographie* (jusqu'au 16 juin 2020)
  - Hélène Cocheril, *M. Sc. en géographie* (dès le 31 août 2020)
  - Frédéric Bossé, *M. Sc. en environn. et dév. durable* (jusqu'au 28 janvier 2021)
- Chargés ou chargées de projet
  - Sophie Delorme, *M. Sc. en géographie* (jusqu'au 31 mars 2021)
  - Charlotte Smetanka, *M. Sc. en sciences géographiques* (dès le 17 août 2020)
- Stagiaires
  - Gabrielle Beaudry, étudiante en géographie (juin à août 2020)
  - Sarah Flibotte, étudiante en environnement (août à novembre 2020)

### 5.2 – Membres du conseil d'administration (au 31 mars 2021)

SECTEUR MUNICIPAL	Mairesse de Cap-Chat	Marie Gratton
	Mairesse de Cloridorme	Michèle Fournier
SECTEUR ÉCONOMIQUE	Fédération de l'UPA de la Gaspésie–Les Îles	Karina Espinoza-Rivière
	Groupe de scieries GDS	Sylvain Couturier
SECTEUR COMMUNAUTAIRE	Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs	Laurent Mimeault
	Conseil régional de l'environnement GÎM	Steve Pronovost (vice-président)
CITOYEN	MRC de La Haute-Gaspésie	Paul-André Lajoie (président)
	MRC de La Côte-de-Gaspé	Jean-Yves Dupuis (secrétaire)

### 5.3 – Membres de la Table de concertation (au 31 mars 2021)

	Membre	Désignation	Représentant(e)
<b>Secteur municipal et autochtone</b>			
1	Élu(e) de la MRC de La Haute-Gaspésie	Désigné(e)s par la MRC de La Haute-Gaspésie	Marie Gratton
2	Aménagiste ou responsable du développement durable de la MRC de La Haute-Gaspésie		Karine Thériault
3	Élu(e) de la MRC de La Côte-de-Gaspé	Désigné(e)s par la MRC de La Côte-de-Gaspé	Michèle Fournier
4	Aménagiste ou responsable du développement durable de la MRC de La Côte-de-Gaspé		Pascal Caron-Savard
5	Représentant(e) de la MRC de La Matanie	Désigné(e) par la MRC de La Matanie	Olivier Banville
6	Représentant(e) de la MRC du Rocher Percé	Désigné(e) par la MRC du Rocher Percé	<i>Vacant</i>
7	Représentant(e) de la communauté micmaque de Gespeg	Désigné(e) par la communauté micmaque de Gespeg	<i>Vacant</i>
<b>Secteur économique</b>			
8	Représentant(e) des gestionnaires de rivières à saumons	Désigné(e) par la Fédération québécoise pour le saumon atlantique (FQSA) parmi les gestionnaires de rivières à saumon de la ZGIE du nord de la Gaspésie	Rémi Lesmerises
9	Représentant(e) des bénéficiaires de garantie d'approvisionnement (BGA) en forêt publique	Désigné(e) par les bénéficiaires de garantie d'approvisionnement (BGA) s'approvisionnant dans les forêts publiques de la ZGIE du nord de la Gaspésie	Sylvain Couturier
10	Représentant(e) des groupements forestiers	Désigné(e) par la Fédération des regroupements forestiers de la Gaspésie	Dany Samuel
11	Représentant(e) du secteur des hydrocarbures ou des mines	Désigné(e) par les entreprises qui ont un permis d'exploration ou d'exploitation d'hydrocarbures ou minier dans la ZGIE du nord de la Gaspésie	Guy Amyot
12	Représentant(e) du secteur agricole	Désigné(e) par la Fédération de l'UPA de la Gaspésie–Les Îles	Karina Espinoza-Rivière
13	Représentant(e) des entreprises récréotouristiques	Élu(e) par collège électoral lors de l'assemblée générale annuelle du CENG	<i>Vacant</i>
14	Représentant(e) des chambres de commerce	Désigné(e) en alternance aux deux ans par les chambres de commerce de la Haute-Gaspésie et de la Côte-de-Gaspé	<i>Vacant</i>

Secteur communautaire et environnemental			
15	Comité ZIP Gaspésie	Désigné(e) par le Comité ZIP Gaspésie	Geneviève Lemoyne
16	Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CREGIM)	Désigné(e) par le Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CREGIM)	Steve Pronovost
17	Centre de services scolaires des Chic-chocs	Désigné(e) par le Centre de services scolaire des Chic-chocs	<i>Vacant</i>
18	Représentant(e) des associations de chasse et pêche	Désigné(e) par la Fédération québécoise chasse et pêche (FédéCP)	Laurent Mimeault
19	Représentant(e) des associations de riverains	Élu(e) par collège électoral lors de l'Assemblée générale annuelle du CENG	<i>Vacant</i>
20	Représentant(e) des groupes environnementaux locaux	Élu(e) par collège électoral lors de l'Assemblée générale annuelle du CENG	Camille Bolduc
21	Représentant(e) des associations de quad	Désigné(e) par la Fédération québécoise des clubs quads	Mathieu Vallières
Membre citoyens			
22	Citoyen(ne), résident de la MRC de La Haute-Gaspésie	Élu(e) parmi les citoyen(ne)s membres du CENG lors de son assemblée générale annuelle	Paul-André Lajoie
23	Citoyen(ne), résident de la MRC de La Côte-de-Gaspé	Élu(e) parmi les citoyen(ne)s membres du CENG lors de son assemblée générale annuelle	Jean-Yves Dupuis

### Conseillers du secteur gouvernemental

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC)	<i>Vacant</i>
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)	<i>Vacant</i> – Forêt Marie-Claude Richer – Faune
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN)	Marie-Josée Racine
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)	Sébastien Lévesque
Ministère des Transports du Québec (MTQ)	Serge Rhéaume
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)	Marjolaine Bernier-Leduc
Ministère de la Sécurité publique (MSP)	Nicolas Sainte-Croix
Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)	Louis-Charles Rainville
Parc national du Canada Forillon	Daniel Sigouin
Sépaq – Parc national de la Gaspésie et Réserve faunique des Chic-Chocs	Claude Isabel

### Conseiller pour les communautés autochtones

Secrétariat Mi'gmaoui Mawiomni	Scott Metallic
--------------------------------	----------------

## ANNEXE – TABLEAUX DE SUIVI DES ACTIONS DE COMMUNICATION

### Communications diffusées par le CENG en 2020-2021

Date	Réциpiendaires	Outil	Sujet
6-avril-20	Liste de diffusion et liste des médias	Communiqué de presse	Prolongation de la fermeture physique temporaire des bureaux du CENG en raison de la COVID-19
20-mai-20	Liste de diffusion	Flash Inf'Eau	La dynamique des cours d'eau
25-mai-20	Liste de diffusion et liste des médias	Communiqué de presse	Lancement du concours-photo <i>Focus sur l'eau</i> pour souligner les 10 ans du CENG
4-juin-20	Liste de diffusion et liste des médias	Communiqué de presse	Activités du CENG pour célébrer l'édition 2020 du Mois de l'eau
11-juin-20	Liste de diffusion	Avis de convocation	Assemblée générale du CENG
18-juin-20	Liste de diffusion	Avis de convocation (rappel)	Assemblée générale du CENG
16 juil-20	Liste de diffusion	Bulletin électronique	Réalisations des acteurs Engagés pour l'eau
20-juil-20	Liste de diffusion	Offres d'emploi	Conseillère/conseiller en environnement – Sensibilisation et communication Chargée/chargé de projet – Géomatique Stagiaire en environnement
26-août-20	Liste de diffusion et liste des médias	Communiqué de presse	Consultation citoyenne – milieux humides et hydriques du nord de la Gaspésie
15-oct-20	Liste de diffusion	Flash Inf'Eau	Le bois en rivière
18-déc-20	Liste de diffusion	Revue électronique	Réalisations et 10 ans du CENG
26-janv-21	Liste de diffusion et liste des médias	Communiqué de presse	Sondage : Que pouvons-nous faire pour les milieux humides et hydriques du nord de la Gaspésie ?
2020-2021	Ami(e)s et abonné(e)s Facebook	Publications originales (97)	Sujets variés
		Partages (58)	Sujets variés
2020-2021	Abonné(e)s Twitter	Publications (15)	Sujets variés
		Retweets (5)	Sujets variés

## Couverture médiatique en 2020-2021

Date	Média	Type de couverture	Sujet
15-juin-200-mai-2019	Télé-Sourire	Entrevue (télévision et site web)	Les activités estivales 2020 du CENG, dont le mois de l'eau.
17-juin-20	Journal Le Phare	Article web et parution papier	Consultation citoyenne sur les usages et les menaces liés aux milieux humides et hydriques du nord de la Gaspésie
30-juin-20	Journal Le Phare	Article web et parution papier	Deux concours pour célébrer l'eau au cours de l'été !
27-janv-21	Journal Le Phare	Article web et parution papier	Série de sondages consultatifs : Que pouvons-nous faire pour les milieux humides et hydriques du nord de la Gaspésie ?
12-fév-21	Télé-Sourire	Entrevue (télévision et site web)	Série de sondages consultatifs : Que pouvons-nous faire pour les milieux humides et hydriques du nord de la Gaspésie ?

